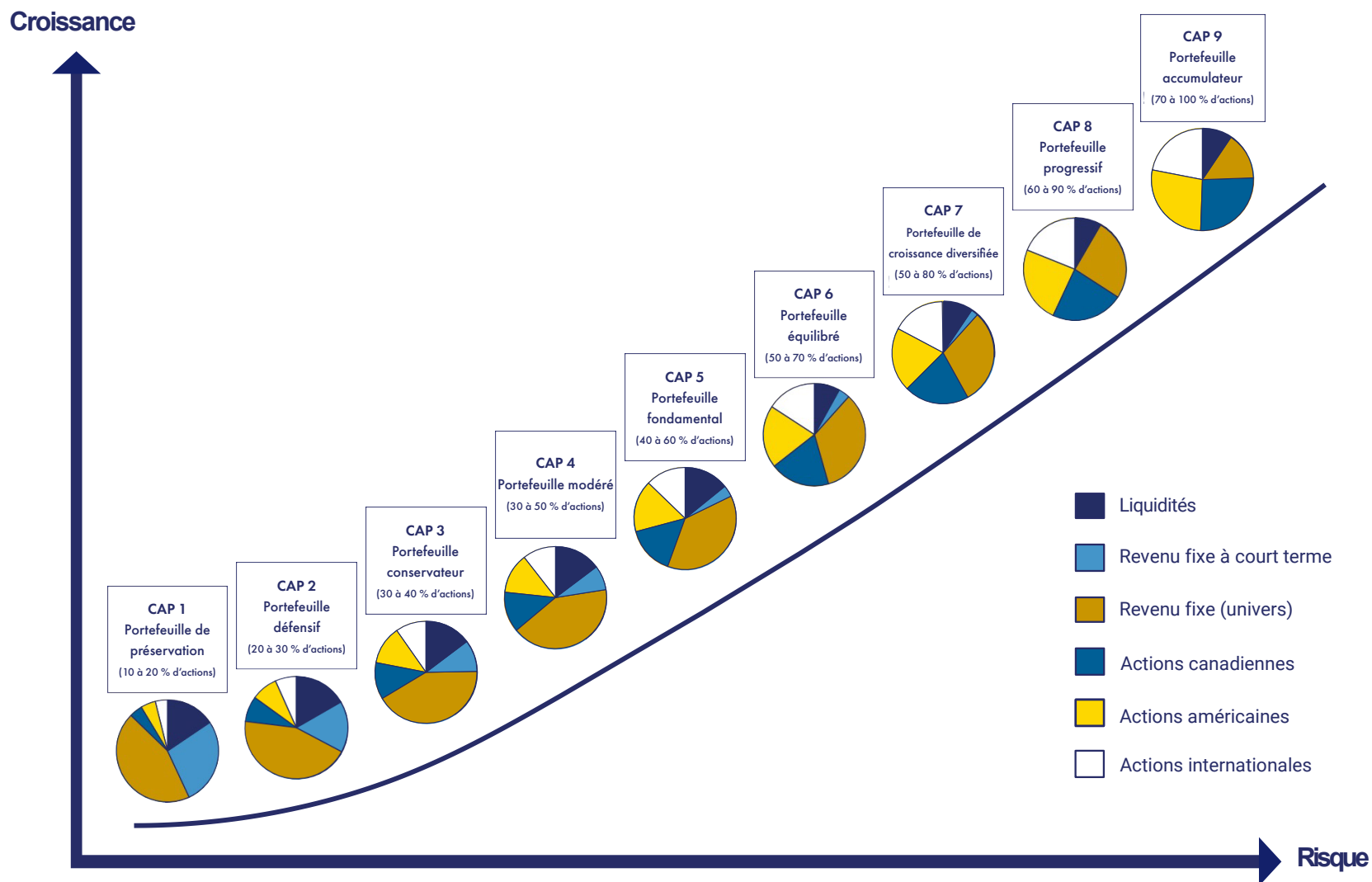




Information sur les portefeuilles de régime de capitalisation

Avoirs des portefeuilles de régime de capitalisation



Vos gestionnaires de fonds



Fonds d'actions canadiennes Beutel Goodman
Fonds à petite capitalisation Beutel Goodman



Fonds indice obligataire canadien CIBC
Fonds marché monétaire canadien CIBC
Fonds indiciel d'obligations à court terme CIBC
Fonds indice boursier américain CIBC

MAWER

Fonds nouveau du Canada Mawer
Fonds d'actions internationales Mawer



Fonds d'actions longues/courtes PICTON (130/30).

PIMCO

Fonds d'obligations à rendement total canadiennes PIMCO
Fonds de revenu mensuel (Canada) PIMCO



Fonds indiciel international TD

Vos gestionnaires de fonds

Conseillers en placement Beutel Goodman

Fonds d'actions canadiennes Beutel Goodman – Ce fonds vise à dégager une plus-value du capital à long terme en investissant surtout dans des actions ordinaires et dans d'autres titres de capitaux propres d'émetteurs canadiens établis; habituellement, le nombre de titres détenus se situe entre 35 et 45 émissions; aucune émission étrangère n'est détenue.

Fonds à petite capitalisation Beutel Goodman – Ce fonds vise à dégager une plus-value du capital à long terme en investissant surtout dans des actions ordinaires et dans d'autres titres de capitaux propres d'émetteurs canadiens avec une couverture boursière ajustée se situant entre 100 millions \$ et 1 milliard \$ au moment de l'acquisition; habituellement, le nombre d'émissions détenues se situe entre 30 et 50.

Gestion d'actifs CIBC

Fonds indice obligataire canadien CIBC – L'objectif du Fonds est de procurer un revenu élevé et une certaine croissance du capital tout en tentant de préserver ce dernier. Le Fonds est géré de manière à dégager un rendement qui suit de près celui de l'indice obligataire universel Scotia Capitaux. L'indice obligataire universel Scotia Capitaux comprend plus de 900 obligations canadiennes négociables pour rendre compte du rendement de l'ensemble du marché canadien des obligations de bonne qualité.

Fonds marché monétaire canadien CIBC – L'objectif du Fonds est de maximiser le revenu d'intérêt tout en tentant de préserver le capital et de maintenir la liquidité, en investissant principalement dans des titres d'emprunt à court terme de grande qualité émis par le gouvernement du Canada ou un gouvernement provincial canadien, des obligations de banques et de sociétés de fiducie canadiennes et des billets de trésorerie assortis d'une note approuvée.

Fonds indiciel d'obligations à court terme CIBC – L'objectif du Fonds est de procurer un revenu élevé et une certaine croissance du capital tout en tentant de préserver ce dernier. Le Fonds est géré de manière à dégager un rendement similaire à celui de l'indice obligataire à court terme Scotia Capitaux. L'indice obligataire à court terme Scotia Capitaux se veut représentatif du marché obligataire à court terme au Canada. Il comprend des obligations dont la durée résiduelle est égale ou supérieure à un an et inférieure ou égale à cinq ans.

Fonds indice boursier américain CIBC – L'objectif du Fonds est de procurer une croissance à long terme par l'appréciation du capital. Le Fonds est géré de manière à dégager un taux de rendement similaire à celui de l'indice S&P 500 calculé en fonction du rendement total. L'indice S&P 500 est un indice pondéré en fonction de la capitalisation qui se compose de 500 titres et vise à mesurer le rendement de l'économie générale américaine représentée par l'ensemble des principaux secteurs d'activité aux États-Unis.

Gestion de Placements Mawer

Fonds nouveau du Canada Mawer – Ce fonds vise à offrir un rendement à long terme supérieur à la moyenne en investissant dans des titres de plus petites sociétés canadiennes. Des bons du Trésor ou des placements à court terme dont la durée n'excède pas trois ans peuvent également être utilisés à l'occasion. Il s'agit d'un fonds à plus petite capitalisation.

Fonds d'actions internationales Mawer – Ce fonds vise à procurer une croissance et des gains en capital à long terme et à fournir une diversification du risque par le biais de sociétés établies ailleurs qu'en Amérique du Nord. Le Fonds investira surtout dans des titres. Les placements seront principalement dans des sociétés à l'extérieur de l'Amérique du Nord, dont celles en Europe, Asie, Amérique latine, Australie et Afrique. Le montant investi dans un pays donné dépendra de la conjoncture économique, des perspectives et occasions de placement et des marchés du pays en question.



Vos gestionnaires de fonds



Gestion d'actifs Picton Mahoney

Fonds alternatif fortifié extension active Picton Mahoney – L'objectif du Fonds est d'offrir aux investisseurs une appréciation constante du capital à long terme et un taux de rendement corrigé du risque attrayant de même qu'une volatilité semblable à celle du marché boursier traditionnel. Le Fonds fait appel à une stratégie de placement axée sur les actions en positions acheteur/vendeur qui cible une exposition nette en actions de 100 % de l'actif détenu, investissant 130 % de l'actif en position acheteur et vendant à découvert 30 % de l'actif. Cette approche vise à obtenir avec le temps une exposition brute en actions de 160 %, ce qui crée des occasions de générer de l'alpha tout en conservant une exposition nette au marché semblable à celle du marché boursier traditionnel. Le Fonds met l'accent sur les changements fondamentaux, lesquels sont cernés tant par des équipes de recherche fondamentale indépendantes que par des outils quantitatifs avec les deux approches confirmant une amélioration ou une détérioration graduelle. Les idées liées aux tendances haussières constituent la composante acheteur du Fonds tandis que les idées liées aux tendances baissières constituent la composante vendeur du Fonds.

PIMCO Canada

Fonds d'obligations à rendement total canadiennes PIMCO – Ce fonds offre une diversification et la perspective de rendements supérieurs relatifs à l'indice du marché obligataire canadien dans son ensemble. Le Fonds investit dans un portefeuille diversifié principalement composé d'instruments de revenu fixe à échéances variées libellés en dollars canadiens et fournit une souplesse d'investissement parmi plusieurs secteurs et émetteurs. Le Fonds recourt à la philosophie de rendement global de PIMCO qui vise à concilier un potentiel d'appréciation du capital et un revenu.

Fonds de revenu mensuel PIMCO (Canada) – Ce fonds peut représenter un choix judicieux pour les investisseurs souhaitant un revenu et intéressés par un placement obligataire principalement composé de titres de bonne qualité dont le potentiel de revenu est relativement élevé et constant. Le Fonds est géré activement afin de maximiser le revenu courant tout en maintenant un profil de risque relativement faible, sans négliger l'objectif d'appréciation du capital.

Gestion de Placements TD

Fonds indiciel international TD – Ce fonds vise à procurer une croissance à long terme en réalisant une plus-value du capital. Il cherche à reproduire le rendement d'un indice des marchés boursiers internationaux qui mesure le rendement de titres de sociétés négociés en bourse en Europe, en Asie et en Extrême-Orient.



Risques liés à l'investissement dans les fonds communs de placement

Risque lié à la concentration

Les fonds peuvent investir une grande proportion de leurs actifs dans un portefeuille composé de peu de titres. Par conséquent, les titres dans lesquels ils investissent peuvent ne pas être diversifiés dans plusieurs secteurs. Ils peuvent également être concentrés dans des régions ou des pays particuliers. En investissant dans un nombre relativement restreint de titres, le gestionnaire de portefeuille peut avoir une portion importante du fonds investi dans un titre unique. La valeur du portefeuille variera considérablement en fonction des fluctuations de la valeur marchande de ce titre individuel. Ceci peut donner lieu à une plus grande volatilité ainsi qu'à une liquidité et une diversification réduites.

Risque lié au crédit

Les fonds qui investissent dans des titres à revenu fixe comme les obligations sont vulnérables au risque de crédit, c'est-à-dire le risque que la société ou le gouvernement qui émet un titre à revenu fixe ne soit pas en mesure de payer l'intérêt ou de rembourser le capital initial lorsqu'ils sont exigibles. Les titres qui ont une cote de crédit peu élevée ont un risque de crédit élevé. Les fonds qui investissent dans des sociétés ou des marchés assortis d'un risque de crédit peu élevé peuvent être moins volatils à court terme que les fonds qui investissent dans des titres ayant un risque de crédit plus élevé.

Risque lié aux devises

Les fonds qui investissent dans des titres étrangers sont vulnérables au risque lié aux devises étrangères, c'est-à-dire le risque que la valeur du dollar canadien augmente par rapport à une devise étrangère. Un titre libellé en dollars américains perdra de la valeur, en termes de dollars canadiens, si la valeur du dollar américain est en déclin par rapport au dollar canadien même s'il n'y a pas de fluctuation dans la valeur en dollars américains du titre. En outre, si le dollar canadien perd de la valeur par rapport au dollar américain, le gain correspondant dans la valeur du titre découlera uniquement des fluctuations des cours du change.

Risque lié aux instruments dérivés

Les instruments dérivés peuvent être utilisés dans le but de restreindre ou de couvrir les pertes possibles liées aux devises, aux marchés boursiers et aux taux d'intérêt. Ce processus s'appelle « opération de couverture ». Les instruments dérivés peuvent également servir à des fins autres que la couverture, comme pour réduire les coûts des transactions, atteindre une plus grande liquidité, créer une exposition efficace aux marchés financiers ou augmenter la vitesse et la flexibilité dans les modifications apportées au portefeuille. L'utilisation des instruments dérivés comporte des risques, dont ceux énumérés ci-dessous :

- Une stratégie de couverture peut ne pas être efficace.
- Rien ne garantit qu'un marché existera lorsqu'un fonds voudra acheter ou vendre le contrat d'instruments dérivés.
- Un pourcentage élevé de l'actif d'un fonds peut être placé en dépôt auprès d'une contrepartie ou de plusieurs, ce qui expose le fonds au risque lié au crédit de ces contreparties.
- Rien ne garantit l'existence d'une contrepartie acceptable qui voudra donner suite aux modalités du contrat d'instruments dérivés.
- La contrepartie au contrat d'instruments dérivés peut ne pas être en mesure de satisfaire ses obligations.
- Les bourses sur lesquelles se négocient les contrats d'instruments dérivés peuvent imposer des restrictions quant au volume des opérations quotidiennes de négociation, ce qui peut empêcher un fonds de dénouer sa position par rapport à un contrat particulier.
- Si une bourse interrompt la négociation de tout contrat d'instruments dérivés particuliers, un fonds peut ne pas être en mesure de dénouer sa position par rapport à ce contrat.
- Le prix de l'instrument dérivé pourrait ne pas refléter avec exactitude la valeur du titre ou de l'indice sous-jacent.

Risque lié aux titres participatifs

Les sociétés émettent des titres participatifs pour aider à financer leurs activités et leur croissance future. Les investisseurs qui font l'acquisition de titres obtiennent une part de propriété dans les sociétés. La valeur des titres est influencée par la réaction du marché face à des facteurs liés à la société, l'activité boursière ou la conjoncture économique en général. Lorsque l'économie est en croissance, les perspectives du marché à l'égard des sociétés ont tendance à être positives et la valeur de leurs actions a tendance à augmenter. L'inverse est également vrai. Pour les petites entreprises, les jeunes entreprises, les entreprises de l'industrie des ressources et les entreprises dans les secteurs en émergence, les risques et les gains possibles sont habituellement plus élevés. Certains des produits et des services offerts par les sociétés de technologie peuvent devenir désuets en raison de percées scientifiques et technologiques. Habituellement, plus le gain potentiel est élevé, plus le risque est élevé.

Risque lié aux placements étrangers

Les fonds peuvent détenir des titres étrangers dans les limites des biens étrangers établies par la Loi de l'impôt sur le revenu. La valeur des titres étrangers et le prix unitaire des fonds qui détiennent ces titres peuvent fluctuer plus que les investissements canadiens parce que :

- Les sociétés à l'extérieur de l'Amérique du Nord ne sont pas soumises aux exigences en matière de règlements, normes, pratiques de préparation de rapports et de divulgation qui s'appliquent au Canada et aux États-Unis.
- Certains marchés étrangers peuvent ne pas avoir de lois protégeant les droits des investisseurs. L'instabilité politique ou sociale, ou les situations diplomatiques dans des pays étrangers peuvent influencer les titres des fonds ou engendrer leur perte.
- Les titres étrangers peuvent être assujettis à des taux d'imposition très élevés ou les mesures de contrôle des cours de change imposées par les gouvernements peuvent limiter la capacité d'un fonds à retirer son investissement du pays.
- Certains marchés boursiers étrangers peuvent avoir un volume de transactions moins élevé, ce qui peut rendre plus difficile la vente d'un placement ou peut rendre le prix des titres plus volatil.
- L'économie d'un pays peut être faible en raison de facteurs tels qu'un taux d'inflation élevé, une devise faible, un endettement gouvernemental ou un potentiel industriel restreint.
- Les marchés boursiers étrangers pourraient être ouverts des jours où les fonds n'attribuent pas de prix aux parts et donc la valeur des titres dans les portefeuilles des fonds pourrait fluctuer des jours où les investisseurs ne pourront ni acheter ni vendre des parts.

Risques généraux liés aux investissements dans les marchés monétaires

Les fonds peuvent investir dans des instruments du marché monétaire qui sont des titres de créance à court terme et à faible risque émis par les gouvernements et les sociétés. En raison de leurs courtes échéances (habituellement moins d'un an), la valeur de tels placements n'est pas sensible aux fluctuations dans les taux d'intérêt. Lorsque les taux à court terme s'élèvent considérablement sur une courte période, cependant, la valeur du capital des instruments du marché monétaire pourrait baisser.

Risque lié aux fiducies de revenu et de placement

Les fiducies de revenu détiennent habituellement des titres de créance ou des titres participatifs d'une société active sous-jacente ou sont admissibles à recevoir des redevances sur le revenu généré par de telles sociétés. Les fonds qui investissent dans des fiducies de revenu telles que les fiducies à redevances pétrolières et gazières ou fondées sur d'autres produits essentiellement primaires, des fiducies de placement immobilier et des fiducies du secteur du pipeline et de l'énergie s'exposent à divers degrés de risque selon leur secteur d'activité et l'actif ou la société sous-jacents. Les rendements sur les fiducies de revenu ne sont ni fixes ni garantis. Les parts de fiducie sont souvent plus volatiles que les obligations (d'État et de société) et les actions privilégiées. Il est possible aussi que les investisseurs soient tenus responsables de telles obligations.

Risques liés à l'investissement dans les fonds communs de placement

Risque lié aux fonds indiciels

L'objectif d'un fonds indiciel est de reproduire le rendement d'un point de repère et un tel fonds pourrait être touché par un déclin général au sein du marché. Un fonds indiciel investit dans son point de repère sans égard au bien-fondé de cet investissement. Le fonds n'essaie ni de sélectionner des titres individuels ni d'adopter des positions défensives dans les marchés en recul.

Risque lié aux taux d'intérêt

La valeur d'un fonds qui investit dans des obligations, dans d'autres placements à revenu fixe, dans des actions privilégiées et dans des actions ordinaires portant dividende est directement touchée par les fluctuations dans les taux d'intérêt en général. Le prix de ces placements a tendance à chuter lorsque les taux d'intérêt augmentent. Lorsque les taux d'intérêt chutent, le prix des titres à revenu fixe augmente. Ainsi, les fonds qui investissent dans certains titres à revenu fixe peuvent réaliser des gains ou pertes en capital à mesure que fluctuent les taux d'intérêt.

Risque lié aux grandes opérations

Le fonds d'un tiers (dans le but de constituer le portefeuille « fonds de fonds » de ce fonds) ou un autre produit d'investissement peuvent acheter des actions ou parts d'un fonds. Toute opération d'envergure effectuée par un tel investisseur pourrait avoir des répercussions marquées sur les liquidités d'un fonds. Si le tiers achète un grand nombre d'actions ou de parts d'un fonds, le fonds pourrait temporairement détenir un solde considérable en espèces. Si le tiers rachète un grand nombre d'actions ou de parts d'un fonds, le fonds devra peut-être financer le rachat en vendant des titres à un moment peu propice. Cette vente imprévue pourrait avoir un effet nuisible sur le rendement du placement. Afin de gérer ce risque, les sociétés de fonds exigent que les tiers qui signent des accords avec elles avisent les sociétés dans le meilleur délai raisonnable de certains grands rachats proposés de façon que les sociétés puissent prudemment minimiser l'impact sur le fonds.

Risque lié à l'effet de levier

Des fonds ont recours à l'effet de levier de leurs actifs pour emprunter, effectuer des ventes à découvert et/ou utiliser des dérivés. Il se peut que des décisions de placement concernant les actifs du fonds dépassent la valeur liquidative du fonds. Par conséquent, si ces décisions ne sont pas les bonnes, les pertes qui en découleront seront plus importantes que si les placements avaient été effectués uniquement dans le cadre d'un portefeuille acheteur sans effet de levier comme c'est le cas pour la plupart des fonds communs de placement classiques qui investissent dans des actions. De plus, il faut s'attendre à ce que les stratégies de placement qui font appel à l'effet de levier augmentent le taux de rotation du fonds, les coûts associés à ses opérations et à ses incidences sur le marché, les frais d'intérêts et d'autres frais.

Risque lié à la liquidité

Certaines sociétés ne sont pas bien connues, ont un petit nombre d'actions en circulation ou peuvent être très sensibles aux événements politiques et économiques. Les titres émis par ces sociétés pourraient être difficiles à acheter ou à vendre et la valeur des fonds qui détiennent de tels titres peut augmenter ou diminuer de façon importante. De petites sociétés peuvent ne pas être inscrites en bourse ou être négociées par l'entremise d'un marché organisé. Elles peuvent être difficiles à évaluer parce qu'elles sont en voie de créer de nouveaux produits ou services pour lesquels il n'existe encore aucun marché ou source de revenu établis. Elles pourraient avoir peu d'actions en circulation, donc la vente ou l'achat d'actions aura une répercussion plus importante sur le prix du titre. Il y a des restrictions quant à la quantité de titres non liquides que peut détenir un fonds.

Risque lié aux investissements à cote peu élevée

Certains fonds offrent un meilleur rendement que d'autres parce qu'ils comportent un risque plus élevé. Ils peuvent avoir une cote de crédit inférieure à la cote d'un investissement de qualité ou ne pas avoir de cote. Ces fonds peuvent être difficiles à évaluer parce que les cotations du marché ne sont pas disponibles et ils peuvent être moins liquides que les placements de qualité plus élevée.

Ils ont un potentiel de pertes et de gains plus importants, tout comme les fonds ou les portefeuilles qui détiennent ces fonds. Dans le cas où des réclamations, connexes à un contrat ou à une responsabilité délictuelle ou par le fait d'un assujettissement à l'impôt ou d'une responsabilité statutaire, contre une fiducie de placement ne sont pas satisfaites par la fiducie, les investisseurs dans la fiducie de placement, y compris le fonds, pourraient être tenus responsables de telles obligations. Les fiducies de revenu et de placement tentent habituellement d'écarter ce risque en ce qui a trait aux contrats en incluant des dispositions dans leurs ententes à savoir que les investisseurs ne seront pas tenus personnellement responsables des obligations de la fiducie de placement.

Risque lié à la suspension de rachat

Les autorités canadiennes de réglementation des valeurs mobilières peuvent permettre à une société de fonds de suspendre le droit d'un investisseur à effectuer un rachat :

- Si les opérations de négociations ordinaires sont suspendues dans tout marché où se négocient des titres en portefeuille ou des produits dérivés spécifiques qui représentent plus de 50 % de la valeur de l'actif total d'un fonds si ces titres en portefeuille ou produits dérivés spécifiques ne se négocient pas sur un autre marché ou sur une autre bourse qui représente une solution de rechange raisonnable et pratique.
- Dans d'autres circonstances avec le consentement des autorités canadiennes de réglementation des valeurs mobilières

Les droits des détenteurs de parts de racheter des parts dans un fonds peuvent être automatiquement suspendus si le droit de racheter des titres ou des parts dans le fonds sous-jacent est suspendu. Si les droits de rachat sont suspendus avant que les produits du rachat ne soient établis, un détenteur de parts peut soit retirer sa demande de rachat soit racheter ces titres ou parts à la prochaine Valeur de l'actif net établie suivant le retrait de la suspension. Durant toute période de suspension des droits de rachat, des commandes ne seront acceptées en ce qui a trait aux titres ou aux parts.

Risque lié à la reproduction des indices

Les fonds indiciels visent à reproduire le rendement de l'indice sous-jacent. Le rendement du fonds pourrait ne pas correspondre exactement au rendement de l'indice sous-jacent. Les facteurs suivants expliquent la différence entre le rendement d'un fonds et le rendement de l'indice sous-jacent :

- L'envergure du portefeuille du fonds
- Les frais de transaction
- Les fluctuations des devises
- Les droits payables aux fiduciaires
- La non-disponibilité de contrats à terme sur indice boursier de tout genre pour certains pays compris dans l'indice pertinent
- La non-disponibilité de contrats à terme sur indice boursier en fonction des indices de pays individuels qui constituent l'indice pertinent
- La portée et la synchronisation des liquidités entrant dans le et sortant du fonds
- Les changements dans les marchés boursiers et dans l'indice sous-jacent

Risque lié à la mise en pension de titres, à la prise en pension de titres et aux opérations de prêts de titres

De temps à autre, les fonds peuvent conclure des opérations de mise en pension et de prise en pension de titres et des opérations de prêts de titres jusqu'à la limite permise par les autorités canadiennes de réglementation des valeurs mobilières. Dans une opération de mise en pension, un fonds vend à un tiers un titre à un prix spécifique en espèces et convient de lui racheter le même titre, en espèces, à un prix spécifique, à une date ultérieure désignée. Ceci permet au fonds d'emprunter à court terme une somme en espèces. Dans une opération de prise en pension, le fonds achète un titre à un prix spécifique d'un tiers tout en convenant de revendre le même titre au même tiers (habituellement à un prix plus élevé), à une date ultérieure. Ceci permet au fonds de réaliser un profit ou de rapporter de l'intérêt et au tiers d'emprunter à court terme une somme en espèces.

Risques liés à l'investissement dans les fonds communs de placement

Dans une opération de prêt de titres, un fonds prête le titre à un tiers moyennant des frais et peut exiger la remise du titre en tout temps. Alors que les titres sont prêtés, l'emprunteur offre au fonds un bien (espèces et titres) en garantie.

L'incapacité de la contrepartie de respecter les modalités de l'entente ou la faillite de la contrepartie sont les risques associés à ces types d'opérations. Dans une opération de prise en pension, le fonds peut devoir conserver le titre et ne pas être en mesure de le vendre à un prix identique à celui qu'il a payé, plus les intérêts, si la valeur marchande du titre a diminué. Dans le cas d'une mise en pension ou d'une opération de prêt de titres, le fonds peut subir une perte si la valeur du titre vendu ou prêté a augmenté plus que la valeur de la somme en espèces ou du bien détenu en garantie. Dans le but de limiter ces risques :

- Les fonds exigent que la contrepartie fournisse un bien en garantie. La valeur du bien fourni en garantie doit être équivalente à au moins 102 % de la valeur marchande des titres vendus, achetés ou prêtés.
- Le bien détenu en garantie par un fonds peut être composé uniquement d'espèces, de titres admissibles ou de titres qui peuvent être convertis immédiatement en titres identiques à ceux prêtés. Le bien en garantie est vérifié et rétabli chaque jour.
- Un fonds ne peut prêter plus de 50 % de la valeur totale de son actif. L'exposition totale d'un fonds à l'égard de tout emprunteur peut s'élever à un maximum de 10 % de la valeur totale de l'actif du fonds.

Risque lié à la reproduction du rendement

Bien que l'objectif d'un fonds puisse être de reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un point de repère déclaré, le fonds pourrait ne pas pouvoir reproduire de façon exacte le rendement du point de repère. Cependant, parce que le rendement total généré sera réduit par les frais d'exploitation qu'engage le fonds, de tels frais ne sont pas compris dans le rendement que génère le point de repère.

Risque lié à la concentration dans un secteur

Certains fonds concentrent leurs placements dans un secteur d'activité ou une industrie du marché. Ces fonds peuvent donc mieux se concentrer sur le potentiel d'un secteur particulier. Cependant, ces fonds s'exposent aussi davantage au risque que les fonds plus diversifiés. Les fonds investissant dans un secteur spécifique ont tendance à connaître une plus grande fluctuation de prix parce que les titres dans une même industrie ont tendance à être touchés par les mêmes facteurs. Ces fonds doivent continuer de suivre leurs objectifs de placement en investissant dans leur secteur particulier, même lorsque celui-ci affiche un mauvais rendement.

Risque lié aux séries

Les fonds peuvent être offerts en plus d'une série. Si un fonds n'est pas en mesure de régler les dépenses d'une série particulière en ayant recours à sa part proportionnelle de l'actif du fonds, le fonds devra régler ces dépenses en ayant recours à la part proportionnelle de l'actif du fonds des autres séries. Ceci pourrait diminuer le rendement de l'investissement des autres séries.

Risque lié aux petites sociétés

Les valeurs des petites sociétés ont tendance à être plus volatiles que celles des grandes sociétés bien établies. Comme telle, la valeur des fonds qui achètent ces actions peut augmenter ou diminuer de façon importante.

Risque lié à la suppression des indices

Advenant la suppression de l'indice pertinent, les gestionnaires pourraient :

- Mettre fin au fonds applicable sur préavis d'une durée spécifiée.
- Avec l'approbation des détenteurs de parts obtenue conformément à la Déclaration de fiducie applicable, changer les objectifs de placement du fonds applicable afin de tenter de reproduire un autre indice et d'apporter toute modification requise à son portefeuille sous-jacent de placements.
- Prendre d'autres mesures qu'ils considèrent comme convenables et au mieux des intérêts des porteurs de parts applicables en vue des circonstances.

Risque lié aux fonds sous-jacents

Les fonds peuvent offrir des produits d'investissement qui utilisent une structure « fonds de fonds » selon laquelle un « fonds dominant » investit une part considérable ou la totalité de son actif dans un fonds « moins dominant » ou « sous-jacent ». En fonction de l'importance de l'investissement effectué par un fonds dominant dans un fonds sous-jacent et le moment auquel a lieu le rachat de cet investissement, un fonds sous-jacent pourrait devoir modifier considérablement l'actif de son portefeuille pour répondre à une demande de rachat de grande envergure. Ceci pourrait avoir des répercussions négatives sur le rendement d'un fonds sous-jacent puisqu'il pourrait être tenu de vendre prématurément des actifs de portefeuille qui ne sont pas encore parvenus à une valeur marchande souhaitable, générant ainsi une perte pour le fonds sous-jacent.

Risque que les parts se négocient à des prix autres que la valeur de l'actif net

Un fonds pourrait se négocier au-dessous de, à ou au-dessus de sa valeur de l'actif net respective. La valeur de l'actif net par part fluctuera en fonction de changements dans la valeur marchande des avoirs du fonds. Le prix de négociation des parts fluctuera en fonction de changements dans la valeur de l'actif net du fonds ainsi qu'en fonction de l'offre et de la demande à la bourse de Toronto (TSX). Chaque part est émise uniquement aux placeurs selon des montants réglementaires permis et les investisseurs peuvent négocier des parts à leur valeur de l'actif net, moyennant des frais de traitement de rachat lorsqu'il y a négociation d'un nombre moins élevé de parts que le nombre réglementaire.



Pour nous joindre



Nous sommes là pour vous aider

Notre équipe des relations avec la clientèle est située au Canada. Elle est prête à répondre à vos questions et à vous aider avec votre régime de retraite.

Bavardons

Du lundi au vendredi

De 8 h 30 à 17 h HE

1.866.OAL.GRSP (625.4777)

Inquiry@openaccessltd.com

Clavardez avec nous au www.openaccessltd.com

Mentions juridiques

Le présent matériel a été publié par Open Access limitée (« OAL ») le **6 mars 2024**. Il tient lieu de source de renseignements généraux, peut changer sans préavis et ne devrait pas être considéré comme des conseils en placements. Il ne faut pas se fier au présent matériel pour prendre quelque décision de placement que ce soit et les renseignements qui s'y trouvent ne constituent pas une recommandation, une sollicitation ou une offre portant sur tout titre dans quelque pays, territoire ou province que ce soit.

Le présent matériel est destiné à des fins d'utilisation par des clients au Canada seulement. Toute révision, retransmission, diffusion ou autre utilisation du présent matériel par des personnes ou entités autres que le destinataire visé est interdite.

Utilisation de logos de tiers

Tous les logos de tiers utilisés dans le présent matériel sont la propriété de leurs propriétaires respectifs. L'inclusion de logos de tiers sur notre site Web ne sous-entend aucune approbation, aucun parrainage ou aucune affiliation avec les propriétaires respectifs sauf indication contraire explicite. L'utilisation de tels logos sert uniquement à représenter et identifier les sociétés associées. Nous ne revendiquons aucun droit de propriété ou autre en ce qui a trait aux logos de tiers au-delà de l'utilisation limitée et descriptive à des fins d'identification.

Contenu de tiers

Le présent matériel peut comporter des renseignements obtenus des gestionnaires de fonds. Bien que nous ayons fait notre possible pour veiller à l'exactitude des renseignements présentés par les tiers, nous n'offrons aucune déclaration ou garantie expresse ou implicite quant à l'exactitude, l'exhaustivité, la fiabilité ou l'actualité du contenu présenté par tout tiers.